



DON DU SANG

Le Président : Bonjour à toutes et à tous !!

L'amicale des donneurs de SANG de YENNE (dont le siège social est à YENNE) se compose que de bénévoles pour faire le lien entre les donneurs et L'E.F.S. (Etablissement Français du Sang) par la pose de banderoles, panneaux, affiches, etc....

La collation améliorée servie après le don est faite par nos soins avec des règles d'hygiène strictes, et diffère à chaque collecte.

L'EFS et mon amicale espèrent que 2023 sera une année riche en dons de sang, plasma, plaquettes, car malheureusement, les réserves restent encore faibles. C'est pour cela que je fais appel à tous ceux qui n'ont pas encore fait un don de sang ou autre **[pour sauver des vies]** (et vos amis, familles, collègues....)

Voici le bilan des 2 dernières années

Année	2021	2022
Présentés	590	530
Prélevés	550	479
Nouveaux	38	36

Comme vous pouvez le constater, les dons ont baissé en 2022 ainsi qu'en Région Rhône - Alpes

POURQUOI ??

Cette année 2023, 6 collectes seront faites à la salle polyvalente de Yenne

- jeudi 23 février
 - jeudi 29 juin
 - jeudi 19 octobre
 - mercredi 26 avril
 - jeudi 24 août
 - jeudi 14 décembre
- de 16 h
à 19 h 30

Il est conseillé de prendre rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr

Mais tous les donneurs, avec ou sans rendez-vous, seront prélevés

LES 4 ETAPES DU DON DE SANG

- 1) l'inscription :**
l'équipe de l'E.F.S. enregistre votre dossier et vous remet un questionnaire pré-don que vous remplissez.
- 2) l'entretien pré-don :**
avant chaque don, vous rencontrez un personnel de l'E.F.S. qui réalise un entretien confidentiel.
- 3) le prélèvement :**
votre sang est prélevé par un(e) infirmier(e) de l'E.F.S. ; cela ne dure que 10 minutes environ.
- 4) le temps de la collation :**
après le don, un espace vous est réservé pour prendre la collation qui vous est offerte.

De votre arrivée à votre départ, il faudra compter entre 45 minutes et 1 heure



QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG ?

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Être reconnu apte au don par le médecin de l'EFS
- Être en bonne santé

Il n'est pas toujours possible de donner son sang. Dans certaines situations, il faut attendre un délai qui peut aller de quelques jours à plusieurs mois :

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques,
- 7 jours pour les soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour et à partir du 10 juillet 2016, sauf détartrage : 1 jour),
- 14 jours minimum après un épisode infectieux,
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres parasitoses comme la maladie de Chagas,
- 4 mois après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation > 24 h).

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité. Ne surtout pas venir à jeun pour effectuer un don de sang.

❖ BON À SAVOIR

Conservation : Les globules rouges se conservent 42 jours, les plaquettes 5 jours.

Délai : Il faut respecter un délai de 8 semaines entre deux dons de sang total.

Fréquence : Une femme peut donner son sang 4 fois par an ; un homme 6 fois par an

PLASMA

Le prélèvement s'effectue uniquement à l'E.F.S. sur rendez-vous.

Durée : Une heure de prélèvement et 1 h 30 entre votre arrivée et votre départ

Fréquence : 24 fois par an maximum, en respectant un délai de 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don.

Qui soigne-t-on grâce à votre don de plasma ?

Les grands brûlés, les hémophiles, les enfants atteints de déficit immunitaire, les polytraumatisés.

Le plasma sert également à la fabrication de nombreux médicaments.

LES MALADES VOUS REMERCIENT D'AVANCE

AVEC EUX NOUS COMPTONS SUR VOUS TOUS !

- Pour pouvoir continuer d'améliorer nos collations pour cette année 2023, nous comptons sur la participation des communes, que nous remercions par avance.
- L'amicale organise chaque année une vente de tripes et buvette à la Foire de la Ste Catherine.
- Je tiens à remercier Monsieur le Maire de Yenne de mettre gracieusement à disposition la Salle Polyvalente pour chaque collecte.

Nous en profitons pour vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année

2023

DONNER
SON SANG EST UN
ACTE GÉNÉREUX QUI
PERMET CHAQUE ANNÉE
DE SOIGNER 1 MILLION
DE MALADES.

10 000 DONNS DE SANG
SONT NÉCESSAIRES
CHAQUE JOUR.

Le Président,